

Bulletin d'histoire politique

Retour aux sources

Marcelle Cinq-Mars



L'histoire militaire dans tous ses états

Volume 8, numéro 2-3, hiver 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060197ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060197ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cinq-Mars, M. (2000). Retour aux sources. *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 57-61. <https://doi.org/10.7202/1060197ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Retour aux sources



Marcelle Cinq-Mars*

On se questionna récemment sur l'enseignement de l'histoire dans les établissements scolaires du Québec. Il est plus rare de s'interroger sur la formation des historiens et des professionnels de l'histoire. Qu'arrive-t-il à l'étudiant¹ en histoire lorsqu'il se retrouve à la recherche d'un emploi ? Que sait-il faire, que peut-il offrir à un éventuel employeur ? Y a-t-il un salut pour lui, hors de l'université ?

Tout au long de mes études universitaires en histoire (1985-1990), notre groupe d'étudiants n'a eu droit qu'à une visite de 30 minutes au centre d'archives nationales le plus près, situé sur le campus même de l'Université Laval. Il aurait été quasi indécent de l'éviter. Pendant ces cinq années d'études, un seul professeur d'histoire a « osé » obliger ses étudiants à travailler directement avec les sources premières². Serait-ce que l'on tient pour acquis que tout étudiant ou historien saura planifier d'instinct sa recherche au centre d'archives lorsque sera venu le temps de monnayer ses services ? Il n'est pas ici dans mon propos de critiquer plus longuement. Cependant, on pourrait s'interroger longtemps sur la formation universitaire en histoire.

Le marché du travail, surtout dans le secteur privé, recherche des historiens de terrain avant tout. Des chercheurs, des limiers de l'histoire qui sauront fidèlement rapporter les informations demandées. Des gens qui sauront surtout trouver (et non seulement chercher) rapidement.

Une formation plus pratique, accordant un retour aux sources aux étudiants en histoire, servira sans aucun doute également à ceux qui poursuivront une carrière d'enseignement universitaire. Ainsi naîtra, espérons-le, une génération d'historiens capables d'initier les étudiants à un aspect négligé de la science historique : l'étude des sources premières.

Ou alors, laissera-t-on ce privilège à la génération des historiens-pigistes ayant trouvé moyen de survivre hors-université³ ?

* L'auteure a obtenu un diplôme de maîtrise en histoire en 1990. Depuis, elle a partagé ses activités professionnelles entre l'édition para-universitaire, la recherche historique et la diffusion de l'histoire sur Internet.

En pratique

Ce court texte ne se veut pas un guide pratique exhaustif de la recherche en centres d'archives, ni même un exemple de la seule façon de procéder : il est évident que chaque chercheur ajuste sa méthode de recherche en archives à ses propres besoins, tout comme aux besoins spécifiques de la recherche effectuée. Ce texte se veut plutôt un résumé de l'expérience acquise au fil des ans par une historienne qui pratique dans le secteur privé depuis des années et qui aime le contact avec les sources premières, et qui perçoit la recherche en archives comme une enquête, un défi à relever. L'exemple de recherche proposé ici fut réalisé aux Archives nationales du Canada sur le traité de Murray⁴.

La recherche sur le traité de Murray, ce document de 1760 remis par James Murray aux Hurons de Lorette, commença par une étude des sources secondaires sur les relations entre les différentes autorités coloniales et les Amérindiens pendant la guerre de Sept Ans. Les noms des acteurs, les lieux, le fonctionnement de l'armée ou celle du personnel des affaires indiennes, avec les noms des postes, les sources mentionnées sont notés, surtout les références aux sources. Il faut être prêt à reconnaître rapidement ces noms dans les documents d'époque que l'on consultera aux archives.

Ainsi, il vaut mieux savoir qui est Warraghiyagey avant d'entreprendre les recherches en archives. Sinon, il serait facile de laisser de côté un document révélateur sur William Johnson, le Britannique en charge des Affaires indiennes de l'époque !

Ouvrons une parenthèse ici. Peut-être cela semble-t-il superflu de répéter l'importance de l'acquisition de la connaissance du contexte historique d'une époque donnée sur laquelle porte la recherche. L'étudiant universitaire en histoire possède généralement un bagage important de connaissances historiques avant d'entreprendre sa recherche en archives. En sera-t-il de même lorsqu'il se verra commander une recherche hors de son champ de spécialisation ?

Le professionnel de l'histoire qui a acquis une expérience directe des sources premières, celui qui travaille à partir des sources originales, n'est pas seulement efficace dans sa recherche que par sa seule formation universitaire. Après quelque temps, il peut, d'un seul coup d'œil, évaluer l'époque à laquelle un document a été rédigé. Ainsi, un des documents clés entourant le traité de Murray était donné en preuve comme datant de 1760. Or, cela s'avérait démenti par le document même, par l'absence des fameux « s » longs. Il fallait une expérience avec les sources premières d'au moins deux époques pour parvenir à cette conclusion. Mais surtout, il a fallu que le chercheur ait le réflexe de vouloir voir le document original et d'y lire entre les lignes. Cette connaissance générale du document vaut aussi bien pour le document manuscrit, l'imprimé ou l'iconographie.

Certains pourraient être surpris à la mention de l'iconographie, cette grande négligée. Il est tellement rare (et surprenant) de trouver, ne serait-ce qu'une seule illustration dans les travaux des étudiants d'histoire. C'est pourtant une source majeure, au même titre que l'imprimé. De plus, l'entreprise privée qui utilise les services d'un historien commande souvent une recherche d'illustrations qui va de pair avec la recherche documentaire de base. Il est malheureusement courant de voir des textes historiques illustrés de façon anachronique. Ici, le texte sur les Hurons est accompagné d'illustrations d'autochtones virginiens, facilement reconnaissables à leurs habits et habitations ; là, le chapeau typique des Hollandais de Manhatte veut illustrer des Français de l'époque de Cartier qui, d'aventure, se verra commissionné d'un négrier ! Reconnaître les époques par l'architecture, l'environnement, les modes vestimentaires... même les mets sur la table, voilà un autre défi pour le professionnel de l'histoire... et ses formateurs. Poursuivons la recherche sur le traité de Murray.

Dans ce cas, il fallait de toute évidence préparer une stratégie de recherche. Par où commencer ?

La connaissance des mandats des différents dépôts nationaux d'archives permet d'orienter dès le début la recherche dans la bonne voie, ou du moins vers la plus prometteuse. Alors que les centres régionaux des Archives nationales du Québec sont dépositaires des documents d'archives d'intérêt historique provincial, les Archives nationales du Canada (ANC) conservent les documents d'intérêt historique national. De plus, chacun de ces organismes reçoit le mandat de conserver les archives de ses gouvernement et ministères respectifs. Il faut également noter que les Archives nationales du Québec et celles du Canada ne sont aucunement liées : cela n'exclut cependant pas que ces organismes collaborent étroitement dans l'échange de l'information. Plusieurs documents originaux conservés aux Archives nationales du Canada sont microfilmés et il n'est pas rare que les Archives nationales du Québec en possèdent une copie. De plus, les centres d'archives nationaux participent généralement au système de prêt de microfilms.

Les ANC ont publié des guides sur leurs fonds d'archives : ils sont offerts gratuitement. On ne saurait trop conseiller de les consulter avant de se rendre sur place : ils permettent de savoir dans quels fonds chercher. Ainsi, dans le cas du traité, la consultation du fonds RG10⁵ (Affaires indiennes) était incontournable, quoique sa consultation s'avérerait ardue. Comment trouver des documents importants parmi les 2155 m d'archives, les 257 microfilms, les 898 microfiches et les 46 fichiers de données informatiques qui composent ce fonds : en consultant les Outils de recherche (FA pour *Finding Aid*), ces précieux outils disponibles dans la salle de référence. Grâce à ces descriptions détaillées des fonds, on peut centrer davantage la recherche.

On ne saurait trop insister sur ces Outils de recherche (FA). Il n'est pas surprenant que l'une des tâches premières des archivistes soit d'informer le chercheur de leur existence. Avec humilité, l'historien écouterait les explications de l'archiviste, ce confrère irremplaçable. Ces quelques minutes consacrées à l'écoute de l'archiviste sauveront des heures (sans exagérer) au chercheur... et à l'archiviste. Les outils de recherche sont classés par grands fonds (RG ou MG) et renferment le squelette du fonds en question. Ainsi, dans les RG 10, on retrouvera les références précises au sous-fonds des papiers personnels des agents des Affaires indiennes, sur les diverses nations amérindiennes, etc. L'alternative aux outils de recherche est de passer des heures à chercher en vain parmi les centaines de bobines et les boîtes.

Après avoir localisé les fonds RG 10 désirés, il faut acquérir une connaissance des sources premières retenues par leur consultation intensive (le plus souvent sur microfilms pour cette époque). Ces sessions intensives de consultation permettent même, après un certain nombre d'heures assidues, de reconnaître l'écriture d'un individu, avant même de voir sa signature. Encore une fois, il ne faut pas hésiter à prendre des notes sur les lieux, les agents, les officiers, les nations amérindiennes et leurs représentants, etc., mentionnés dans les documents : une fois cette première étape de débroussaillage terminée, il sera important de retourner aux Outils de recherche MG pour voir s'il n'y aurait pas des fonds sur ces individus. On néglige trop souvent l'apport des sources personnelles. Ainsi, dans le cas du traité de Murray, la consultation des fonds Amherst, Pouchot, Claus, Lévis, Murray, Haldimand et autres apporta des informations précieuses sur la recherche en cours. Même le journal d'un des ingénieurs des troupes accompagnant l'armée d'Amherst révéla des détails intéressants⁶.

On l'aura deviné, à ce stade de la recherche, les pistes se sont multipliées : apparaissent constamment de nouveaux acteurs à identifier, d'autres faits à corroborer, etc. C'est à ce point que se termine une première séance de « débroussaillage » aux archives. La première visite aura fourni son lot de documents qu'il faut maintenant éplucher à tête reposée⁷. À moins d'être l'heureux historien aux fonds de recherche illimité (ce qui est plutôt rare dans le secteur privé), il faudra maintenant faire des choix et ne retenir que les pistes les plus prometteuses. Et commencer par celles-là.

De nouvelles données se seront ajoutées (noms, lieux) et c'est ici qu'un retour aux sources secondaires permettra d'avoir une bonne idée des possibilités d'une nouvelle piste ou de trouver des informations suffisantes à son sujet. On écarte alors des pistes de recherche trop ténues. Le chercheur devra peut-être même envisager de compléter sa collecte d'information dans un autre centre d'archives.

La seconde visite aux Archives (si seconde visite il y a) a pour but de sonder les pistes secondaires prometteuses. Elle permet également de vérifier des informations et de répondre à des questions précises soulevées par l'étude des documents obtenus lors de la première visite.

Si l'on voulait résumer les points essentiels, il faudrait rappeler qu'une recherche aux archives se planifie : par la consultation des guides généraux des fonds et par la connaissance des individus, des acteurs, des événements et de toute une époque sur lesquels porte la recherche. Faut-il encore préciser l'incalculable rôle de l'archiviste.

Il faudrait aussi se questionner sérieusement : la formation universitaire des étudiants en histoire les prépare-t-elle à être efficaces comme chercheurs dans les centres d'archives ? Force-t-elle ceux qui, pour diverses raisons, ont dû quitter le sein universitaire, à affronter un marché du travail pour lesquels personne ne les a préparés, où les concepts savants ne font pas bonne figure ? Les départements d'histoire ne seraient-ils pas, tels des sectes, seulement voués à la conservation et à la procréation de leur seule tour d'ivoire ?

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'emploi du genre masculin ne fait que céder à une norme bien établie. D'aucune façon n'est-il ici question d'omettre la présence des femmes dans l'évolution de la science historique.
2. Il s'agit de M. Claude Galarneau, à qui je dois ici mes remerciements.
3. Il est difficile d'éviter de soulever la question des professionnels de l'histoire en dehors du milieu universitaire. Il ne semble y avoir qu'un casier pour les regrouper, amateurs, diplômés, chercheurs, vulgarisateurs non patentés, etc. Il serait intéressant d'évaluer le travail accompli par ces « pigistes ».
4. Ces recherches ont servi à la rédaction de l'ouvrage de Denis Vaugeois, *La fin des Alliances. Enquête sur un sauf-conduit de 1760 devenu un traité en 1990*, Montréal-Sillery, Boréal-Septentrion, 1995, 290 p.
5. RG pour *Record Group*, les documents officiels de l'administration. L'autre type important de fonds sont les MG, *Manuscript Group*, pour les archives personnelles. Voir le texte d'Edwige Munn, p. 46, dans ce numéro.
6. Dans lesquels documents il expliquait, entre autres, le temps qu'il fallait pour remplacer les barques perdues dans les rapides. Ce qui venait corroborer le laps de temps d'un arrêt de la troupe d'Amherst sur les rives du Saint-Laurent.
7. Le chercheur n'effectue pas ses photocopies lui-même, mais doit remplir un bon de commande à cet effet. Il faut noter que les Archives nationales du Canada imposent un quota quotidien de photocopies à chaque chercheur : ces photocopies sont souvent disponibles le lendemain. Au-delà de ce nombre, elles ne seront effectuées que dans les semaines suivantes. Il est à conseiller de s'informer des modalités le plus tôt possible en arrivant aux Archives. Ajoutons que les centres d'archives offrent d'excellents services de photocopies et qu'ils effectuent un travail des plus soignés.